

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TANALITH E 8001

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0064

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012066-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TANALITH E 8001
TANALITH E 8000
TANALITH E 8002
TANALITH E 8003

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	YOU Solutions Germany GmbH
	Adresse	Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0064	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012066-0000	
Date de l'autorisation	24/09/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	31/01/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arch Timber Protection Ltd
Adresse du fabricant	Wheldon Road WF10 2JT Castleford Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Leeds Road, HD2 1YU HUDDERSFIELD Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1444 - Granulated copper
Nom du fabricant	European Metal Recycling
Adresse du fabricant	Sirius House, Delta Crescent WA5 7NS Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sirius House, Delta Crescent WA5 7NS Warrington Royaume-Uni
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	KENNEDYPLATZ 1 50569 KOLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BAYER CORP., AGRICULTURE DIVISION P.O. HAWTHORN ROAD MO 64120-0013 KANSAS CITY, KANSAS États-Unis
Substance active	48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	JANSSEN PMP, A DIVISION OF JANSSEN PHARMACEUTICAL NV
Adresse du fabricant	TURNHOUTSEWEG 30 B-2340 BEERSE Belgique
Emplacement des sites de fabrication	JIANGSU SEVENCONTINENT GREEN CHEMICAL LTD. NORTH AREA OF DONGSHA CHEM-ZONE ZHANGJIAGANG 215600 JIANGSU Chine
Substance active	48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	KENNEDYPLATZ 1 50569 KOLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	SYNGENTA CROP PROTECTION AG CH-1870 MONTHHEY Suisse JIANGSU YANGNONG CHEMICAL GROUP CO., LTD WENFENG ROAD 225009 YANGZHOU, JIANGSU Chine JIANGSU SEVENCONTINENT GREEN CHEMICAL CO., LTD NORTH AREA OF DONGSHA CHEM-ZONE ZHANGJIAGANG 215600 Jiangsu Chine

Substance active	67 - Chlorure de didécyl diméthylammonium (DDAC)
Nom du fabricant	LONZA COLOGNE GMBH
Adresse du fabricant	NATTERMANNALLEE 1 50829 KOLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	CLARIANT GMBH (TOLL MANUFACTURER FOR LONZA GMBH) WERK GENDORF DE-84504 BURGKIRCHEN Allemagne
	LONZA INC., 8316 WEST ROUTE 24, 61547 MAPLETON, IL États-Unis
Substance active	20 - Carbonate de DDA
Nom du fabricant	LONZA COLOGNE GMBH
Adresse du fabricant	NATTERMANNALLEE 1 50829 KOLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	8316 WEST ROUTE 24 61547 MAPLETON, IL États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Granulated copper		Substance active			8,08
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylméthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,1684
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,172
Chlorure de didécyl diméthylammonium (DDAC)		Substance active	7173-51-5	230-525-2	0,5747
Carbonate de DDA	Reaction mass of N,N-didecyl-N,N-diméthylammonium carbonate and N,N-didecyl-N,N-diméthylammonium bicarbonate	Substance active	894406-76-9	451-900-9	0,6757
Monoethanolamine	2-aminoethanol	Substance non active	141-43-5	205-483-3	26,91

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Éviter de respirer les .
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement .
Appeler en cas de malaise.
Recueillir le produit répandu.
Stocker dans un endroit bien ventilé.
Garder sous clef.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Industriel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produit de préservation du bois pour les classes d'usages 1 à 4, à l'exception du bois en contact direct avec l'eau et du bois à proximité de plan d'eau ou cours d'eau.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Coptotermes spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Heterotermes spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: --
Nom commun: Champignons destructeur du bois (pourritures cubique, molle et
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement préventif des panneaux (post application) et du bois massif - classes d'usages 1 à 4
Bois feuillus (classe 1 à 3) et résineux

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Traitement pénétrant / imprégnation vide - pression

Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: CU 1, 2 et 3 : 8,5 à 18,75 kg de produit /m³ CU 1, 2 et 3 (termite) : 12,5 à 18,75 kg de produit /m³: CU 3 (traverses de chemin de fer) : 8,5 à 31,25 kg de produit /m³: CU 3 (traverses de chemin de fer, termites) : 12,5 à 31,25 kg de produit /m³: CU 4 (dont poteaux électriques et de télécommunication et de clôture, y compris les termites) : 17,2 à 31,25 kg de produit / m³: CU 4 (poteaux électriques et de télécommunication à haute rétention, y compris les termites) : 31,25 à 50 kg de produit / m³

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

CU 1, 2 et 3 : 8,5 à 18,75 kg de produit /m³

CU 1 et 2 (termite) : 12,5 à 18,75 kg de produit /m³

CU 3 (termite) : 12,5 à 18,75 kg produit/m³

CU 3 (traverses de chemin de fer) : 8,5 à 31,25 kg de produit/m³

CU 4 (dont poteaux électriques et de télécommunication et de clôture) : 17,2 à 31,25 kg de produit/m³

CU 4 (poteaux électriques et de télécommunication à haute rétention) : 31,25 à 50 kg de produit/m³

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel qualifié
Dimensions et matériaux d'emballage	Grand récipient pour vrac (GRV) en PEHD (1000 L) Réservoir en acier inox (30 000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser le bois préservé en contact direct avec l'eau ou à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons.
- Pour le traitement des poteaux électriques et de télécommunication à haute rétention, porter des gants neufs résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) à chaque manipulation du produit, une combinaison de catégorie III type 4 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des bottes.
- Pour les autres usages, porter des gants neufs résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) à chaque manipulation du produit, une combinaison de catégorie III type 6 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des bottes.
- L'utilisation de gants neufs, de combinaison de catégorie III type 4, de bottes et d'une protection oculaire/ faciale est nécessaire lors de la manipulation du produit concentré.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 1 an.

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire.
- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.